
ÉPIGRAPHIE

PHÉNICIENNE & NUMIDIQUE

(LIBYQUE)

Un de nos correspondants, M. le général Faidherbe, nous a proposé de reproduire dans la *Revue africaine*, les deux notices ci-après, qu'il a soumises à la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts, de Lille. Bien que ce travail ne soit plus inédit et n'ait pas été fait à notre intention, nous nous empressons d'accepter la proposition de l'honorable général, en raison de l'importance que présente l'étude des inscriptions puniques et libyques.

§ 1^{er}. ÉPIGRAPHIE PHÉNICIENNE (1).

Chargé par la Société de lui rendre compte d'un ouvrage que lui a envoyé l'Académie impériale des Sciences de Saint-Petersbourg, je ne veux pas me borner à dire que c'est un recueil d'inscriptions puniques, traduites en partie par l'auteur, M. Julius Euting.

Je crois devoir donner quelques renseignements sommaires sur les inscriptions phéniciennes et puniques en général, sur la langue dans laquelle elles sont écrites et sur la religion qui les a inspirées, car elles ont toutes un caractère religieux.

(1) Ce travail est inséré dans les mémoires de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts, de Lille, année 1873, 3^e série, 10^e volume.

Ce que je vais dire n'est pas nouveau, sans doute, mais n'est peut-être pas sans opportunité, lorsque je puis mettre sous vos yeux un beau spécimen de ces pierres votives phéniciennes, pierre idédite qui m'a été envoyée par le consul général de France à Tunis, et dont j'aurai l'honneur de vous donner la traduction.

Au sujet des Phéniciens, il y a d'abord à constater un fait étrange : ce peuple, établi sur la côte de Syrie 2,000 ans avant J.-C., que les Israélites reniaient pour frère et appelaient Chananéen, par conséquent descendants de Cham et non de Sem, parlait non seulement une langue sémitique, mais un véritable dialecte hébreu.

Les seuls monuments qui nous restent du phénicien et du punique (le punique est le phénicien des colonies d'Afrique : Carthage....., etc.), monuments recueillis en grande partie dans ces derniers temps, sont quelques centaines d'inscriptions votives ou funéraires d'une valeur littéraire nulle.

Il n'y avait que deux textes un peu importants : c'étaient l'inscription du sarcophage d'Esmounazar, roi de Sidon et un tarif de taxes des sacrifices, trouvé en double à Marseille et à Carthage. Mais il y a quelques années, on découvrit à Dhiban, à l'est de la Mer Morte, une stèle avec une inscription de 34 versets en caractères phéniciens, dans laquelle Mésa, roi des Moabites et fils de Chamosgad, énumère ses exploits contre les Hébreux. Ce roi, mentionné dans la Bible, régnait environ 800 ans avant J.-C.

Cette inscription moabite et toutes les inscriptions phéniciennes ou puniques se traduisent par l'hébreu ; et, si un assez grand nombre de passages se trouvent par leur explication dans l'hébreu, tel que nous le connaissons, cela tient, dit M. Renan, à ce que cette dernière langue ne nous est parvenue que d'une manière très-incomplète.

Il est très-probable que l'alphabet phénicien de l'inscription de Dhiban était celui dont se servaient les Hébreux eux-mêmes à cette époque.

L'inscription que j'ai mise sous vos yeux (1) vous donne une

(1) Voir la planche n° 1.

Pl. N°1.

INSCRIPTION PUNIQUE DE CARTHAGE

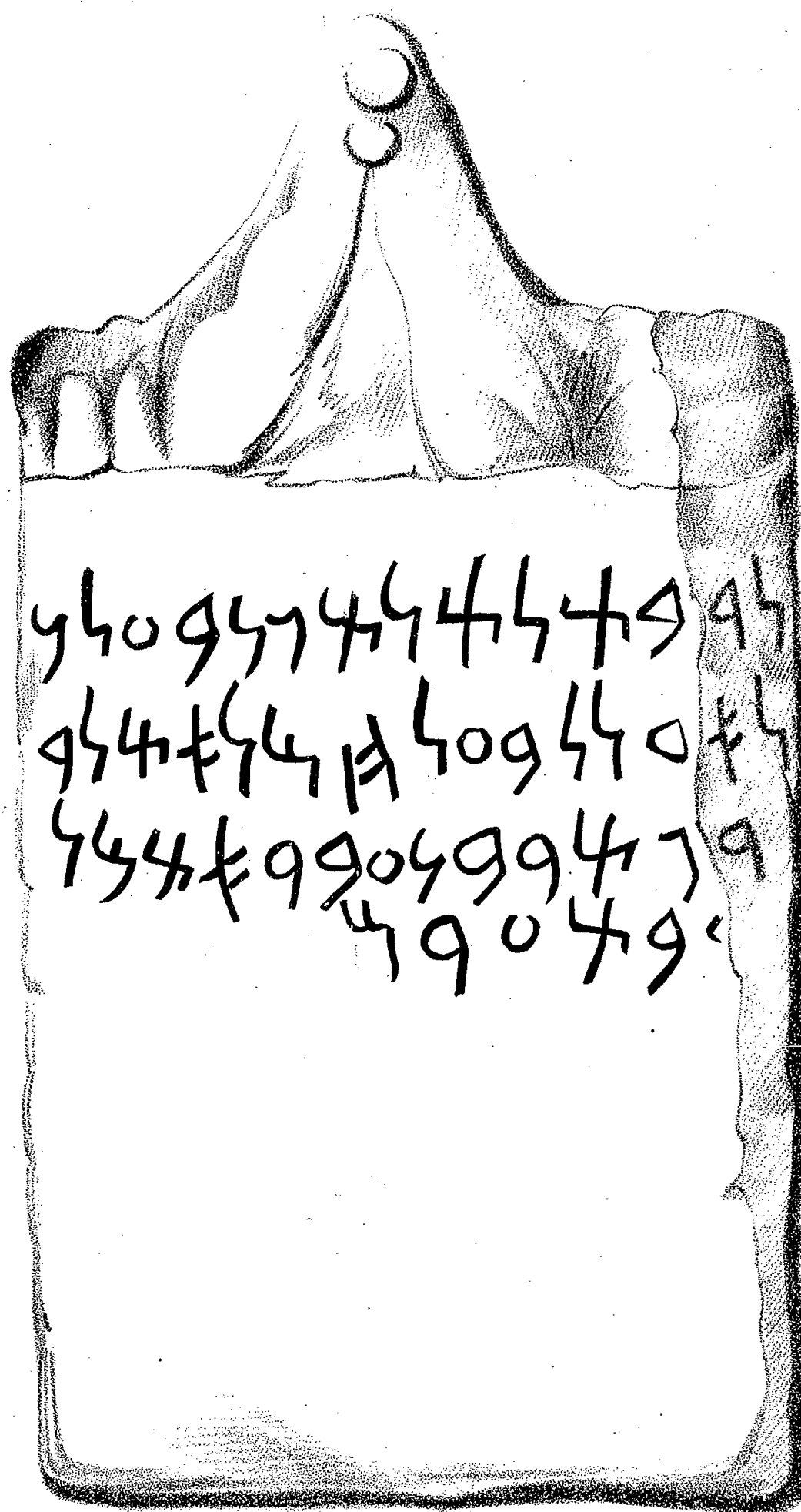
TRANSCRIPTION EN LETTRES HÉBRAÏQUES
EN LETTRES FRANÇAISES
ET TRADUCTION.

(ל) בתבתה פנבעלי
(לא) דכלבעל חמנא שנו
(ד) בשרובנעבדא שנו
בשערם


v l a b a f t n t l t b (r l)
d n s a n m h l â b l n d (a l)
n m s a d b â n b r s g (r)
m r â s b

(Tra)bat l'tanit fen Baal ou
(l'a)don l'Baal-hammon ach nad-
(or) Gachar ben abd-Esmoun
bacharam

à la déesse Tanit, face de Baal et
au seigneur Baal-hammon (pierre) qu'a vouée
Gachar fils d'abd-Esmoun
bacharam.



idée de l'alphabet phénicien, d'ailleurs multiforme, et qui, plus ou moins modifié, fut adopté par tous les peuples du bassin de la Méditerranée, environ huit siècles avant notre ère. L'influence phénicienne, fondée sur le commerce maritime, était prédominante à cette époque dans l'ancien monde occidental.

Les Phéniciens avaient des livres sacrés renfermant leur loi et qu'ils personnifiaient sous les noms du dieu Thouro, la loi, et de la déesse Khousareth, l'harmonie; car un trait caractéristique de la religion des Phéniciens, c'est qu'à chaque dieu, ils associaient toujours un dieu femelle, une déesse.

Les Phéniciens reconnaissaient un dieu suprême, analogue au Jehovah des Hébreux; ils l'appelaient El (Allah des Arabes), c'est-à-dire l'Être éternel; mais le nom vulgairement employé pour le désigner et l'invoquer était Baal, qui veut dire Seigneur.

Ainsi ce mot Baal se trouve dans la composition d'une foule de noms phéniciens et puniques: Hannibal, Asdrubal, Adherbal, Baalchillek, Baalzitten....., etc.

Beaucoup de noms commencent aussi par le mot Abd, serviteur (comme en arabe Abdallah), suivi d'un nom de dieu spécial; car les Phéniciens subdivisaient le Dieu suprême en une foule de dieux spéciaux, appelés aussi collectivement Baalim, pluriel de Baal. C'était la personnification des attributs du Dieu suprême: Ainsi Dieu, considéré comme Créateur, était Baal-Tammouz ou Adon; d'où l'Adonis des Grecs. Le dieu conservateur était Baal-Chon; le dieu destructeur était Baal-Moloch....., etc. Les sept planètes (on n'en connaissait alors que ce nombre) étaient sept Baal spéciaux et les Phéniciens admettaient un huitième dieu-planète invisible, qu'on appelait Esmoun, assimilé à l'Esculape des Grecs.

De plus le Baal national de chaque ville devenait pour le vulgaire un dieu à part; de là, Baal-Sidon, Baal-Tars, Baal-Hermon....., etc. Le Baal de Tyr, la métropole, prenait le nom de Melkarth, abréviation de Melek-Kiryath, le roi de la cité. (Kiryath, d'où Cirta, Constantine).

Le dieu national de Carthage était Baal-Hammon, le seigneur brûlant.

Mais, comme je vous l'ai dit, à chaque Dieu mâle correspon-

dait un dieu femelle, une Baalath (féminin de Baal), considérée comme une manifestation du dieu mâle. A Carthage, la Baalath de Baal-Hammon était Tanit; à Sidon, c'était Astoreth, appelée la Vénus Astarthée par les Grecs et le démon Astaroth par la Bible.

Terminons en disant que le culte des Phéniciens était tout ce que l'on peut imaginer de plus monstrueux comme débauche et comme cruauté, contrastant ainsi de la manière la plus complète avec la dignité et la pudeur des vrais Sémites dans leurs cultes. On sait que les enfants étaient brûlés vifs par leurs propres parents dans les sacrifices à Baal-Moloch, le dieu de la destruction.

Pour en revenir à l'ouvrage de M. Julius Euting, c'est un recueil de 167 inscriptions phéniciennes de Carthage, d'Hadrumète, de Sardaigne...., etc., les unes inédites, les autres déjà connues. Parmi ces dernières sont celles qui ont été publiées par M. Cubissol, agent consulaire français à la Goulette, dans une notice sur la régence de Tunis, qu'il m'a envoyée à Bône, il y a quatre ans.

M. Julius Euting donne les traductions en allemand de la plus grande partie de ces inscriptions. Votives, pour la plupart, elles ne renferment que des noms de dieux et aussi le nom de la personne qui a voué la pierre, avec sa généalogie. Il ne se trouve en dehors de ces noms propres que quelques formules religieuses telles que : Dieu entende sa voix.

M. Julius Euting traduit par *perle* le mot *fen*, qui sert toujours à désigner la déesse par rapport à son Dieu correspondant, comme par exemple Tanit par rapport à Baal-Hammon. Il y a en effet, une racine hébraïque analogue qui a le sens de perle, mais jusqu'à présent on traduisait ce mot par face, pour moi, je penche pour cette dernière signification, et j'ai adopté dans la traduction de ma stèle punique le mot manifestation.

En somme, l'ouvrage de M. Euting ne saurait vous offrir un grand intérêt de détail, mais je suis heureux d'avoir pu vous montrer une de ces pierres tout-à-fait analogue à la plupart de celles dont il donne les inscriptions dans son recueil et j'ai mis en regard d'abord la transcription en lettres hébraïques, comme

duquel mais en dehors de la marine, s'élève le bâtiment de la douane, est protégé par deux petits bordjs armés l'un de 2 canons et l'autre de 3. De l'ouest à l'est, jusqu'à la douane, la plage est hérissée de gros blocs de pierre qui interdisent sur ce point tout accès aux embarcations.

L'armement de la place, du côté de la Kasba, est complété par une batterie de 17 canons dirigés contre la campagne. Toute cette artillerie est d'ailleurs en très mauvais état, et El-Araïch ne pourrait pas résister sérieusement à une attaque faite par des troupes européennes (1).

§ XV.

Le port d'El-Araïch peut recevoir des navires marchands de 100 à 150 tonneaux. L'ancrage y est bon et l'abri convenable ; mais l'embouchure de la rivière, qui est très étroite, forme une barre difficile à franchir. Lorsque souffle le vent d'ouest, elle se comble de sable, et aucun bâtiment n'ose alors s'en approcher. Le vent d'est répare cet inconvénient : il débouche la rivière, et c'est le moment que l'on doit choisir pour y entrer.

La barre est surtout praticable du mois de mai au mois de septembre. A l'époque des marées ordinaires, on y trouve généralement trois mètres d'eau ; avec les grandes marées, il y en a jusqu'à quatre mètres et plus. En dedans, la profondeur est de sept à huit. Pour entrer dans la rivière, il faut amener la pointe du sud à l'est-nord du compas. On suit cette direction jusqu'au moment où l'on a franchi la barre. On range ensuite la pointe aussi près que possible et on se tient à peu près à mi-chenal jusqu'à la jetée. En cet endroit, la rivière tourne brusquement au nord, et dans le rentrant qu'elle forme se trouve le mouillage.

C'est là que stationne ce qu'on appelle dans le Maroc la flotte impériale. Lorsque le capitaine Pourcet visita El-Araïch, la marine de guerre marocaine se composait de 7 ou 8 embarcations

(1) Pourcet, *Notice sur quelques ports du Maroc*. — Au mois de février 1860, El-Araïch a été bombardée par une escadre espagnole qui lui causa de grands dommages ; mais le feu des forts, à cause de l'état de la mer, ne put être éteint complètement.

plus ou moins grandes, dont trois seulement avaient deux mâts, et toutes étaient dans un état à faire douter qu'elles pussent prendre la mer.

Le meilleur mouillage en rade pour les bâtiments qui veulent entrer dans la rivière est à un mille de la pointe, par un fond de sable de 22 mètres et dans la direction d'une grande montagne conique, connue sous le nom de *Pic de Fés*, le djebel Sersâr des indigènes. Dans le voisinage de la barre, on trouve de 7 à 9 mètres d'eau (1). La rive droite du Loukkos présente une grande plaine sablonneuse, se reliant par un terrain mamelonné avec les contreforts qui se détachent de la chaîne d'El-K'sar. On communique de cette rive avec la ville au moyen d'un bac.

§ XVI.

La côte, au-delà d'El-Araïch, est entièrement déserte. Elle présente une longue suite de falaises rougeâtres et de dunes en partie couvertes de broussailles. A 20 milles environ au sud, on trouve une espèce de golfe, dont l'embouchure est désignée sur toutes les cartes modernes sous le nom de *Vieux Mamôra* (2). Cette appellation, qui est inconnue dans le pays, paraît avoir été appliquée par erreur depuis les premières années du XVIII^e siècle. Tous les anciens portulans citent ce point en indiquant le golfe. La carte Pisane et celle de Ferrer écrivent *Moxmar*, Visconti *Mesmera*, et Battista Agnesi *Maximar* (3). Sur la pointe de sable, au nord, on découvre quatre koubba de marabouts. La principale est appelée Moula bou Selhâm par les indigènes, et

(1) Arlett, *Description de la côte du Maroc*. — Ph. de Kerhallet, *Instructions nautiques sur la côte occidentale d'Afrique*.

(2) Ce vaste bassin, parfaitement abrité de tous côtés, est assez profond pour contenir des vaisseaux de haut-bord, mais il est complètement fermé par les sables. Avec le temps, la barre a même fini par former une chaussée assez large et assez ferme pour donner passage aux caravanes. Toutefois, ce passage n'est praticable qu'à marée basse. Quand revient le flux, les vagues franchissent et recouvrent entièrement la chaussée. — Rey, *Souvenirs d'un voyage au Maroc*, p. 120.

(3) Il ne figure pas dans la carte de la bibliothèque Pinelli.

c'est aussi le nom qu'ils donnent à cette partie du littoral. Bien que la côte soit parfaitement droite, on peut mouiller pendant l'été à l'entrée du golfe; à deux encâblures de la barre, on trouve une profondeur de 9 mètres qui augmente graduellement en allant vers le large (1).

Entre Moula bou Selhâm et Mamôra, l'hydrographie moderne signale un promontoire, *Râs ed-Doura* (le cap qui tourne). Il n'est pas marqué sur les anciennes cartes, et le lieutenant Arlett n'en parle pas dans sa description de la côte occidentale du Maroc.

§ XVII.

Mamôra ou Mehedia (2) est située à l'embouchure de l'Oued Sbou, sur la pente d'un mamelon haut de 139 mètres. Elle est entourée de murs. A l'angle de la ville qui fait face à l'entrée de la rivière, il y a un château qui tombe en ruines, et un peu plus bas, sur le rivage, un autre fort circulaire un peu mieux conservé. Tous deux ont été bâtis par les Espagnols. Les maisons n'occupent pas la moitié de l'espace compris dans l'enceinte de la muraille. D'après Arlett, le chiffre de la population ne dépasse pas 400 âmes, et s'il faut même en croire l'auteur des *Souvenirs d'un voyage au Maroc*, ce nombre serait exagéré (3).

Au XVI^e siècle, avant l'occupation de Mamôra par les Espagnols, les marchands européens venaient trafiquer dans cette ville. Ils y achetaient du miel « blanc et très bon », de la cire, des laines, des peaux, du lin, des écorces. D'Avity raconte que « les habitants de Mamôra et des pays voisins avaient de tout en

(1) Grâberg place dans le voisinage de Moula bou Selhâm la *Banasa Valentia* de l'itinéraire d'Antonin.

(2) C'est le nom que lui donne Ali-Bey, et il se retrouve sur toutes les cartes anglaises. Cette appellation est moderne. Les géographes arabes du moyen-âge et les portulans de la même époque ne connaissent que le nom de Mamôra.

(3) « Mamôra n'est plus qu'un poste militaire et une hôtellerie, où l'on compte à peine 150 cabanes occupées en majeure partie par la garnison. »

merveilleuse abondance et que les bestiaux y étaient à vil prix. » Le capitaine d'un vaisseau florentin, qui se trouvait à Mamôra en 1611, lui dit « qu'il avait eu un bœuf pour trente *réales* et que la seule peau en valait douze. » Dans certaines années, la récolte des olives était si considérable « qu'on avait les 100 livres d'Italie pour un ducat et demi. » Aujourd'hui il n'y a aucun commerce à Mamôra.

§ XVIII.

En 1515, le roi de Portugal, Emmanuel, ayant reconnu la nécessité de relier, par une place intermédiaire, ses établissements du nord à ceux du midi, fit choix de la position de Mamôra, à l'embouchure de l'oued Sbou. D. Antonio de Noroña, qui fut plus tard comte de Linarès, reçut la mission d'occuper cette place, et le 13 juin, il fit voile de Lisbonne avec 200 navires portant 8,000 hommes de débarquement (1). L'expédition devant être à la fois militaire et coloniale, il emmenait aussi plusieurs centaines d'artisans et de colons.

Le 23 juin, la flotte arriva à l'embouchure de la rivière; mais, comme la nuit venait, elle n'y entra que le lendemain. Les troupes débarquèrent sans rencontrer de résistance, et elles élevèrent aussitôt une *palanque* ou fort en bois, dont on avait apporté les pièces de Lisbonne. « On travailla ensuite à la construction d'un château, et on y mit tant de diligence, qu'en peu de jours il se trouva presque entièrement terminé, avec un fossé autour de 9 pieds de haut sur 20 de large. » Moula Nâcer, frère du roi de Fès, qui commandait à Meknès, vint attaquer les Portugais. Sa cavalerie, qu'il avait envoyée en avant, essaya de surprendre le camp des chrétiens, mais elle fut repoussée.

D. Antonio de Noroña, averti que le gouverneur de Meknès avait amené avec lui six pièces de canon, qui étaient en ce moment arrêtées à une demi-lieue de Mamôra, avec peu de monde pour les garder, pensa qu'il pourrait s'en saisir facilement. Il

(1) Marmol dit 1,200 navires, mais c'est une erreur de copiste. On s'étonne que Léon Godard ait reproduit ce chiffre sans observation.

envoya 1,200 hommes pour les enlever. Le projet réussit d'abord. Les Portugais ayant trouvé les sentinelles endormies, s'emparèrent des six pièces de canon, et ils les ramenaient vers leur camp, lorsque les Marocains, s'étant enfin aperçus de la perte de leur artillerie, se mirent à leur poursuite. « Pendant quelque temps, les chrétiens marchèrent en bon ordre avec leur prise, mais le nombre des assaillants augmentant toujours, l'effroi finit par se glisser dans leurs rangs. Lorsqu'ils furent près de la palanque, les plus épouvantés se mirent à courir pour être plus tôt à l'abri, ce qui rompit la colonne. Le désordre fut augmenté par des soldats qui jetèrent leurs armes, quelques renégats et Grenadins leur ayant crié en espagnol que, s'ils se rendaient, il ne leur serait fait aucun mal. » Tous furent massacrés, à l'exception d'une quinzaine d'officiers, que les kaïds de Moula Nâcer firent prisonniers (1).

L'armée ennemie établit son camp à l'embouchure de l'oued Shou, et, après s'être solidement retranchée, elle disposa son artillerie pour battre l'entrée de la rivière. Un gros navire portugais, « remparé de poutres et de sacs de coton et de laine, » vint s'y embosser, afin de couper les communications entre le port et la flotte, mais il fut coulé à fond par l'artillerie marocaine. La situation devenait difficile : les vivres et les munitions commençaient à manquer ; les chrétiens avaient aussi beaucoup de malades. D. Antonio de Noroña songea à la retraite. Elle se fit avec tant de précipitation qu'un grand nombre de soldats furent tués ou noyés. Plus de 20 navires vinrent échouer sous le feu de l'ennemi, en essayant de franchir la barre (2). Marmol dit que les Portugais perdirent plus de 4,000 hommes, sans compter les prisonniers. « Tel fut, ajoute-t-il, le malheur causé par la peur de quelques soldats. On a remarqué que dans les guerres d'Afrique, lorsqu'un bataillon chrétien demeure serré

(1) Léon l'Africain, qui accompagnait le gouverneur de Meknès et assista à toute cette affaire, dit que quatre chrétiens seulement furent épargnés, « non sans grande faveur des capitaines de Moula Nâcer. »

(2) Les Maures repêchèrent plus tard l'artillerie de ces navires et la transportèrent à Fès.

sans flotter ni se désunir, il résiste facilement aux Maures, qui lâchent pied dès qu'on leur fait face courageusement; mais le même bataillon est bien vite rompu, lorsqu'il s'y produit la moindre ouverture (1). »

§ XIX.

Au mois d'août 1614, une flotte espagnole, commandée par D. Luis Fajardo s'empara de Mamôra. « Elle délogea de la rivière certains Anglais auxquels elle servait de retraite et de dépôt pour leur butin, avec grand profit pour eux et pour les marchands Maures (2). » Fajardo occupa la ville et la fortifia, puis y ayant laissé une bonne garnison, il s'en retourna à Cadix.

Les Marocains essayèrent de reprendre Mamôra en 1628 et en 1647, mais ils ne réussirent pas. La première fois, ils furent battus par D. Thomas de la Raspur, accouru au secours de *St-Michel d'Outremer* (3) avec toute la flotte des Indes, et la seconde fois par le duc de Medina-Celi, gouverneur général de l'Andalousie (4).

En 1681, ils furent plus heureux. Moula Ismaïl, ayant appris que Mamôra n'avait qu'une faible garnison qui se gardait mal, vint l'attaquer et s'en rendit maître après un siège de quelques jours. Il y trouva 88 canons de cuivre, 15 de fer et des munitions

(1) « Ce qui était vrai alors, observe Pellissier, l'est encore aujourd'hui. » — Marmol raconte qu'il vit à Fès quelques-uns des Portugais qui avaient été faits prisonniers à Mamôra. Leur ayant demandé pourquoi ils n'avaient pas encloué l'artillerie des Marocains, lorsqu'ils s'étaient vus sur le point de la perdre, ils lui répondirent qu'ils n'avaient pas avec eux ce qu'il fallait pour le faire, et que d'ailleurs se trouvant si près de Mamôra, personne n'y avait songé.

(2) D'Avity, *Le Monde*, 1640.

(3) *San Miguel Ultramar*. C'était le nom que les Espagnols donnaient à Mamôra.

(4) La bibliothèque du Gouvernement général possède une relation inédite de ces deux attaques des Marocains. (*Arch. Espagn. C. IV n° 4.*) — En 1628, après avoir fait lever le siège de Mamôra, D. Thomas de la Raspur se rendit devant Salé avec sa flotte et bombardâ cette place.

de toute sorte « en si grande quantité qu'il n'en avait jamais eu autant dans tous ses états (1). »

§ XX.

L'Oued Sbou, le *Subur* de Pline (2), est une des rivières les plus considérables de la côte occidentale ; mais son embouchure est obstruée par les sables, qui rendent très-difficile et quelquefois même impossible, l'entrée des navires. L'atlas catalan et les portulans génois de Visconti et de Battista Agnesi marquent l'embouchure de l'Oued Sbou, mais sans la nommer selon leur habitude.

CHAPITRE QUATRIÈME.

SLA ET R'BAT.

§ I.

De Mamôra à Sla, on compte 24 kilomètres. La côte est triste ; elle ne se distingue par aucun accident pittoresque. A mesure que l'on avance vers le sud, le pays apparaît de plus en plus uni et boisé. La grande forêt de Mamôra, que plusieurs voyageurs européens ont traversée, s'étend entre les deux villes. Au rapport de Drummond Hay, elle couvre une superficie de 56 kilomètres et contient un grand nombre de beaux arbres propres aux constructions navales (3). On y trouve aussi beaucoup de chênes-

(1) Muley Ismaël took Mamora where found 88 pieces of brass cannons, fifteen of iron and a munition of all sorts, more than he had in his whole dominions before. — *A journey to Mequines* by John Windus, p. 118.

(2) *Amnis Subur magnificus et navigabilis*. L. V. C. 1.

(3) *Le Maroc et ses tribus nomades*, p. 110. — Léon Godard raconte qu'un riche négociant de Tanger, M. Darmon, demanda, il y a une vingtaine d'années à l'empereur Abd er-Rahman l'autorisation d'exploiter la forêt de Mamôra pendant dix ans, à charge de payer une redevance annuelle de 250,000 francs ou de construire à ses frais deux frégates, deux bricks et deux goëlettes ; mais le cherif ne voulut pas lui accorder cette autorisation.

verts à glands doux, « ces fruits gros et longs comme des prunes de Damas, dit Léon l'Africain, mais plus délicats et plus savoureux. »

Sla ou Salé, comme on l'appelle ordinairement, est l'ancienne *Sala* des géographes grecs et romains. On voit qu'elle a conservé son nom pendant une longue série de siècles. La Maurusie ou Mauritanie tingitane (1) s'étendait jusqu'à cette ville, la dernière que les Romains occupaient au midi. « Au-delà, dit Pline, elle confinait à des régions où l'on ne rencontrait ni villes ni bourgs et que parcouraient de grands troupeaux d'éléphants et les hordes sauvages des Gétules autololes. »

Pendant longtemps, la domination des Romains ne dépassa pas la ville de *Lixus*; mais sous le règne de Claude, ils s'avancèrent jusqu'à *Sala*. Un des services les plus importants que cet empereur rendit au commerce fut de lui ouvrir une communication plus étendue avec les contrées intérieures de la Mauritanie, qui venait de quitter le nom de royaume pour prendre celui de province romaine. Des villes nouvelles furent construites. D'autres cités reçurent aussi des privilèges. *Sala*, à peine conquise, devint très-importante comme place de commerce. Les peuplades du désert, les Daratites et les Pharousiens (1), venaient y trafiquer avec les affranchis romains, comme ils faisaient autrefois avec les marchands de Carthage.

§ II.

Au moyen âge, le port de Salé était considéré comme le premier de tout le royaume de Fès. C'était aussi le plus opulent entrepôt de la côte occidentale et le rendez-vous ordinaire de

(1) La Maurusie des Grecs, nommée par les Romains Mauritanie d'après les Carthaginois (*Mouerin-tan*, le pays des Occidentaux). Il paraît que la dénomination de Maures ne fut d'abord affectée qu'aux peuples qui habitaient à l'ouest de la *Malva* (Oued Moulouïa). Le pays des Maures ou Maurusiens, comme ils sont appelés par Strabon, qui avait cette rivière pour limite à l'époque de la guerre de Jugurtha, formait le royaume de Bocchus.

(2) Les habitants de la province de Drâ et les Ouled H'amroun.

cela se fait toujours pour les inscriptions phéniciennes, puis la traduction en français (1).

Les caractères de cette inscription sont très-nettement tracés, quoique peu visibles par suite de leur petitesse et de la teinte uniformément claire de la pierre calcaire. Il y a un éclat à droite, qui a enlevé les premières lettres de chaque ligne. J'ai dû rétablir deux lettres au commencement de la première ligne, deux au commencement de la seconde et une au commencement de la troisième ; il y a, au commencement de la quatrième ligne, une partie de lettre que je n'ai pas su compléter. L'inscription est votive, elle n'est pas funéraire. C'est un hommage rendu par suite d'un vœu, à la déesse Tanit et au dieu Baal Hammon, par un nommé Gachar, fils d'Abdesmoun.

Voici comment elle se lit :

L'rabat l'Tanit fen Baal ou l'Adon Baal-Hammon ach nador
Gachar ben Abdesmoun Bacharam.

Ce qui veut dire :

A la déesse Tanit, manifestation de Baal, et au seigneur Baal-Hammon (pierre, sous-entendu), qu'a vouée Gachar, fils d'Abdesmoun Bacharam.

Nous savons que Baal-Hammon est le dieu spécial de Carthage et que Tanit est la déesse correspondante à Baal-Hammon. Le nom Abdesmoun veut dire : serviteur d'Esmoun, c'est-à-dire du huitième dieu-planète.

La dernière ligne se dit Bacharam. Je ne sais ce que cela veut dire : ce même mot se lit à la fin d'une inscription punique du musée Britannique, mais on ne l'a pas traduit.

Une remarque à faire, c'est que l'antépénultième lettre de ce mot Bacharam, qui est un aïn dans notre inscription, est un alef dans celle du musée britannique. Cette variante mettra peut-être sur la voie pour arriver à la traduction.

Les l' sont la préposition à. Le mot rabat, qui précède le nom de la déesse Tanit, est le féminin de rab, qui veut dire sei-

(1) Voir la planche n° 1.

gneur, dans les langues sémitiques ; les Arabes disent à chaque instant : Ià, rabbi ! C'est-à dire : O mon Seigneur, ô mon Dieu ! Et c'est aussi de cette racine que vient le mot rabbin, prêtre juif.

§ 2. NOUVELLES INSCRIPTIONS NUMIDIQUES DE SIDI-ARRATH (1).

La Société des Sciences de Lille a inséré dans son volume de 1870 mon travail sur les inscriptions numidiques avec une planche complémentaire, portant le nombre des inscriptions à 186.

Depuis lors, j'ai présenté à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, neuf inscriptions nouvelles et très-remarquables, trouvées à Sidi-Arrath, près de la Smalah du Tarf, dans le cercle de La Calle, et on m'en a encore récemment envoyé d'Algérie quelques-unes qui portent le nombre total à 200.

J'ai l'honneur de présenter à la Société les quatorze qui ne se trouvent pas dans son volume de 1870, pour le cas où, désirant se tenir au courant de cette question épigraphique intéressante, elle voudrait publier ces dernières dans son volume de 1872 (2).

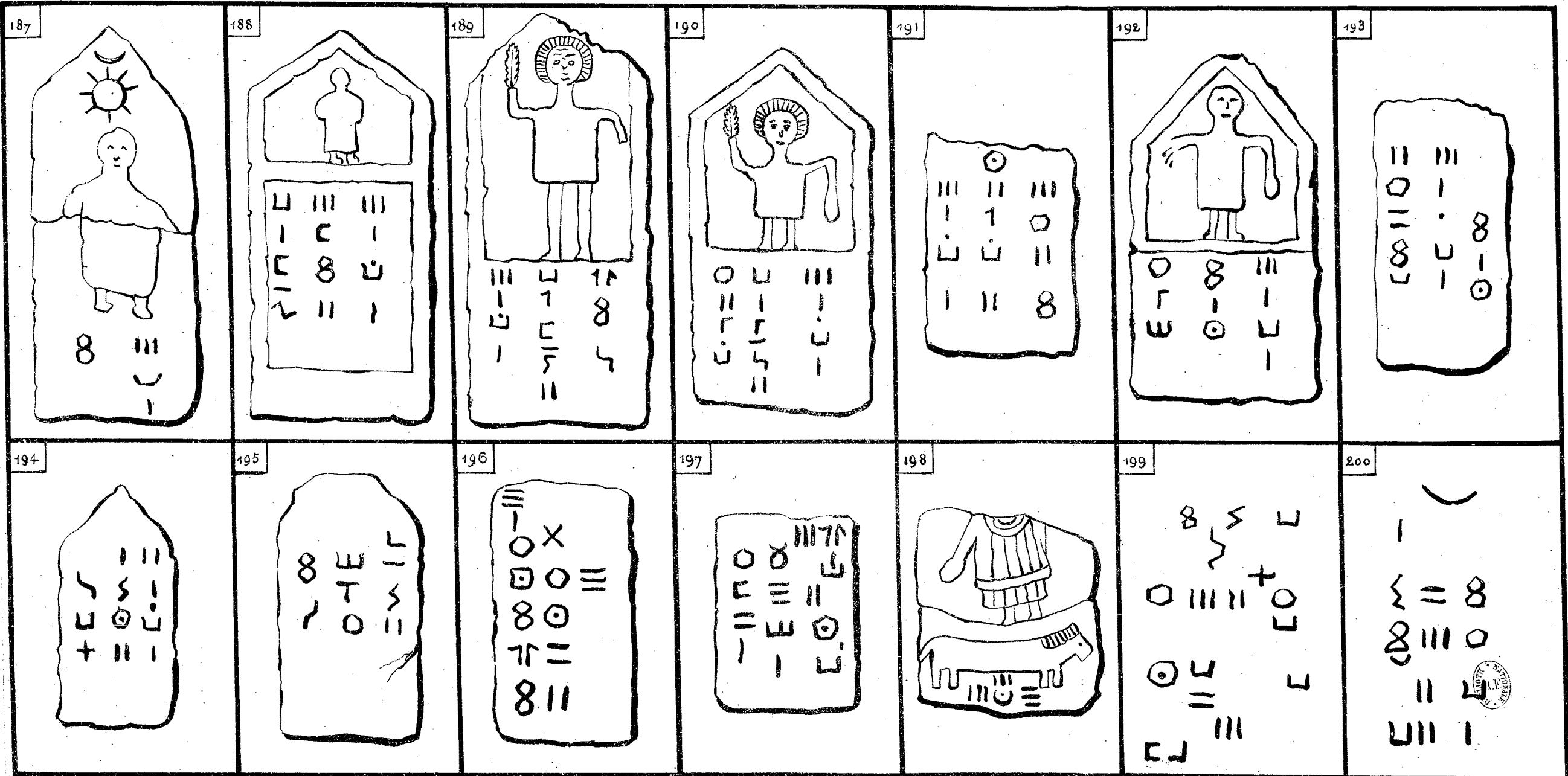
Je dois vous dire maintenant que la question des inscriptions numidiques a fait un grand pas cette année. Un orientaliste très-expérimenté et très-intelligent, M. J. Halevy, israélite de Constantinople, qui a déjà été employé par l'Institut à une mission scientifique en Arabie, a essayé de lire les inscriptions numidiques, et j'ai assisté à la séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, où il a développé son système.

J'ai tout d'abord reconnu que les 18 lettres que, dans le tableau de la planche V de ma collection générale, j'ai regardées comme suffisamment déterminées, sont toutes admises par lui avec la même valeur. Nous étions donc près du but. Mais c'est M. Halévy

(1) Ce travail figure dans les Mémoires de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts, de Lille, année 1872, 3^e série, 40^e volume.

(2) Voir planche n° 2.

INSCRIPTIONS NUMIDIQUES (LIBYQUES)



qui est, suivant moi, parvenu à l'atteindre, en trouvant la valeur de deux lettres, les numéros 1 et 2 du tableau général Pl. V. Pour la 1^{re}, une barre verticale, le docteur Judas avait trouvé la valeur *z*, déduite du mot *ourzal* (fer), qu'il lisait à la 7^e ligne de l'inscription de Tugga ; j'avais, moi, d'après M. Judas, admis cette valeur comme plausible ; eh ! bien, M. J. Halevy, d'après l'examen de la même inscription de Tugga, déclare que cette lettre est une voyelle, un *a*.

Quant à la lettre n^o 2 du tableau général Pl. V., c'est-à-dire les trois barres horizontales où M. Judas voyait la double consonne *ln*, ce que je n'admettais pas, proposant d'y voir une simple *n* ou plutôt la nasale *an*, M. Halevy lui donne aussi la valeur d'une voyelle vague.

Les deux propositions de M. Halevy qui, au premier abord, ne sembleraient pas avoir une importance capitale, en ont réellement une.

En effet, avec les anciennes valeurs de ces deux lettres, nous ne trouvions pas de noms connus, historiques, et cela était bien extraordinaire pour une époque qui est parfaitement historique ; avec les valeurs qu'il propose pour les deux lettres, les noms historiques abondent sur ces épitaphes.

Ainsi, aux numéros 10, 20, 22, 23, 29, 48, 50, 58, 69, 88, 91, 107, 110, 138, au lieu de lire d'après le système de M. Judas : Masitkoudaz, Yourtaz, Masqelan, Ilisazat, Maskeblan, Sadarmalan, Massiraz, Amlan, Isuctaz, Numidalan, Zadad, Maskardalan, Salazab, Masbalan.

Il lit : Masitkouda (qu'on trouve dans Ibn Khaldoun), Youcourta, Massiva, Ilisat (le nom de Didon), Mazagran, Adirma, Massira, Yoummo, lasoukta, Numida, Adad, Masugrada, Zalapa, Masipsa, tous noms qu'on trouve dans les auteurs.

En raison de cette preuve péremptoire, nous admettons les deux valeurs proposées par M. J. Halevy. Il donne aussi les valeurs de cinq autres caractères sur lesquels je ne m'étais pas prononcé.

Le problème de l'alphabet numidique doit donc être regardé comme résolu. L'appliquant à la lecture des nouvelles inscriptions, je remarque aux numéros (voir la Planche) 187, 188, 189,

190, 191, 192, 193, 194, un nom commun Amaâ. Cela doit être un nom de tribu, de famille.

En effet, ces épitaphes sont celles d'une même famille, comme nous allons voir : le N° 187 donne S Amaâ; le N° 188 Indam, fils de Sada Amaâ, et l'S du N° 187 semble être l'abréviation de Sada. Le N° 189 donne Isak, fils d'Indam Amaâ; il serait, par conséquent, le petit-fils de Sada Amaâ. Le N° 90 donne Magoub, fils d'Indam Amaâ; c'est donc le frère du précédent, comme lui fils du 188 et le petit-fils du 187.

Le n° 191 donne Sourâ, fils de Magoub Amaâ; c'est donc le petit-fils du 188 et l'arrière-petit-fils du 187.

Les n°s 192 et 193 nous présentent ce mot si commun dans ces inscriptions, que je lisais *bazas*, tombeau de lui, et que, d'après la nouvelle valeur de la barre verticale, il faudrait peut-être lire simplement *bas*, tombeau.

Le nom du 192 est Zagar Amaâ; le nom du 193 est Maslarou Amaâ; le 194 nous donne Tami, fils de Bia Amaâ; le 175 Is Ravaz, fils de In.

Is et In sont-ils les abréviations de Isak et de Indam, que nous avons trouvés plus haut?

Le n° 196 nous donnerait un Siksi Beraâ, fils de Lbarak; le n° 197 Aldar Azaf... et le n° 198, remarquable par les figures d'homme et d'animal qui y sont représentées, nous donne Aba ou Eboua.

Quant aux n°s 199 et 200, dont les croquis nous ont été envoyés par M. l'abbé Mougel, curé de Duvivier, qui les a trouvés entre Bône et Souk-Ahras, le n° 199 à Tsorba, le n° 200 au Djebel-Fkerina, les caractères n'en sont point assez nets pour que nous en tentions la traduction.

Les douze autres inscriptions ont été trouvées dans le cercle de La Calle, par M. Bosc, officier d'infanterie. Nous avons reproduit les inscriptions telles qu'on nous les a envoyées, mais il y a quelques petites erreurs de copie, ainsi : on a ajouté à tort au n° 189 un petit crochet qui ferait un *g* de l'*a*, dans la ligne du milieu, au nom de Indam, et, dans le n° 190, un point est omis dans le *b*, à la première ligne, au nom de Magoub, et on a omis également une des barres

horizontales du *d*, dans la ligne du milieu, au nom d'Indam.

Dans mon ouvrage sur les inscriptions numidiques, j'ai émis l'opinion que les Numides avaient eu l'idée de se créer leur écriture spéciale, au contact des Phéniciens et des Romains, dont nous trouvons les épitaphes pêle-mêle avec les leurs. Mais il est plus probable que cette écriture avait été adoptée par leurs ancêtres, les Tamahou, à l'époque de leurs relations et de leurs luttes avec les Egyptiens. En effet, cette écriture se dispose le plus souvent en lignes verticales, ce qui la distingue complètement des écritures phénicienne et latine, et ce qui constitue, au contraire, une analogie avec l'épigraphie égyptienne.

Si les Massyliens et les Massésyliens (Machachal) nous ont laissé les inscriptions numidiques, les Touaregs sont les auteurs des inscriptions rupestres du Sahara et conservent encore l'usage, comme on le sait, d'une écriture très-analogue à celle des inscriptions numidiques.

Faut-il voir dans les Touaregs, qui appellent encore leur langue le Tamahoug, un reste des Tamahou, différent des Numides, dont ils se seraient séparés à l'époque même où une partie de la nation Tamahou, s'étant complètement assimilée aux Egyptiens, l'autre disparut sans laisser de traces postérieures dans les annales égyptiennes ; ou bien les Touaregs sont-ils les descendants des Numides réfugiés dans le Sud après les guerres puniques, ou plutôt encore après l'invasion arabe dans le nord de l'Afrique.

Ce sont des questions à approfondir, mais qui ne sont certainement plus aujourd'hui insolubles ?

Général FAIDHERBE.

